L'ASTHME L'EMPHYSÈME
les ÉTOUFFEMENTS l'OPPRESSION, le MANQUE de RESPIRATION, quelle que soit l'ancienneté du mal, disparaissent avec les
Gouttes Antiasthmatiques du Dr HALLAY
Traitement scientifique de l'ASTHME, adopté par le Corps Médical et par tous les malades. Demandez la *Brochure gratuite*. Laboratoires FELIX, 16, rue Ramey, PARIS
9512

ENTRE DEUX GENDARMES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Nous ne voulons pas prétendre que la femme a toujours raison et l'homme toujours tort, ce serait ridicule, mais ce qu'il y a de certain c'est que le nombre des épouses qui abandonnent le logis conjugal pour échapper aux brutalités de leur conjoint est infiniment supérieur à celui des maris qui se trouvent dans le même cas. Il est exceptionnel d'entendre un quidam déclarer : « Je me suis sauvé de chez moi parce que ma douce moitié me flanquait des torgnioles... » Si cet époux, battu et pas content, s'en va chercher le bonheur ailleurs, sa dompteuse n'aura pas le droit d'envoyer des gendarmes à sa recherche et de le faire ramener, menottes aux poignets, à son domicile. Pourquoi cette différence de traitement ? Parce que, d'après nos vieilles lois moyenâgeuses qui sentent encore le bucher, la femme est considérée comme une incapable qui doit être sous la domination de son seigneur et maître. Le mariage frappe la femme d'incapacité et la contraint d'obéir à son mari. Si elle refuse d'obéir, si, fuyant les coups et les injures, elle quitte le toit conjugal, monsieur peut la faire mettre en prison et, sa peine terminée, la faire reconduire chez lui manu militari.

On comprendra que d'iniques lois de ce genre aient fini par exceder les Françaises, dont la principale qualité est le bon sens. En réclamant l'égalité des sexes devant la loi, elles ne réclament que ce qui leur est du. Jadis, avant la troisième République, les jeunes filles étaient tenues dans l'ignorance de tout. Notre république, dont les sénateurs sont les vigilants gardiens, a voulu que la femme fut aussi instruite que l'homme. Elle a reconnu que l'intelligence féminine ne le cédait en rien à la masculine, elle a permis au sexe faible d'accéder aux emplois les plus importants et les plus difficiles, alors comment admettre qu'elle ait conservé des lois stupides qui considèrent nos mères et nos épouses comme des êtres bornés incapables de raisonner et de se diriger dans la vie ?

En attirant l'attention générale sur ces lois inhumaines, M. Hubert vient de rendre aux Françaises un service immense, à tel point qu'il est permis de se demander s'il ne joue un rôle généreux s'il n'est pas un ardent apôtre du féminisme intégral ?...

Puisse son geste secouer l'indolence de nos braves pères conscrits et les inciter à approuver sans retard le vote équitable des représentants du peuple.

Soignez et fortifiez
VOS VOIES RESPIRATOIRES
avec les véritables
PASTILLES VALDA
en boîte
9513

M. MARX DORMOY A REÇU UNE DÉLÉGATION DES SERVICES PUBLICS

Paris, 26. — M. Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur a reçu ce matin une délégation de la Fédération des services publics et des services de santé (travailleurs municipaux). Cette délégation, qui comprenait outre les membres du bureau, des représentants de l'Afrique du Nord, est venue entretenir le ministre de ses revendications.

En quittant le ministère de l'Intérieur les délégués ont déclaré que le ministre avait confirmé la position prise par lui le 3 novembre, en ce qui concerne les allocations familiales, les commissions paritaires et le statut type.

UN PLAT COMPLET en 5 minutes
CASSOULET le Carillon
EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES ÉPICERIES
60270

DES INONDATIONS DANS L'ILE DE CUBA

DIX PERSONNES ONT ÉTÉ NOYÉES ET DIX AUTRES ONT DISPARU

La Havane, 26. — Des inondations se sont produites dans la province d'Oriente, dix personnes sont mortes, dix sont manquantes. Une grande étendue de terrain est inondée, la récolte a été gravement endommagée.

Des secours médicaux ont été envoyés de Santiago de Cuba sur les lieux. Les pluies continuent.

La Civette
14, Grand'Place LILLE.
TOUT POUR LE FUMEUR
2535

M. JACQUET, CHEF DE CABINET ADJOINT A LA PRÉFECTURE EST NOMMÉ CHEF DE CABINET A NANTES

Nous apprenons que M. Jacquet, chef de cabinet, adjoint à la Préfecture du Nord, est nommé chef de cabinet de M. Leroy, préfet de la Loire-Inférieure, à Nantes. M. Jacquet nous quittera dans quelques jours. On ignore encore qui sera son successeur.

MANIFESTATION DE CHAUFFEURS DE TAXIS PARISIENS

Paris, 26. — Une centaine de chauffeurs de taxis, groupés dans l'Association « Les Artisans du Taxi » ont, pour protester contre la réglementation qui les défavorise, manifesté cet après-midi, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et dans les rues environnantes. Une délégation s'est rendue auprès du Préfet de la Seine.

Augmentez votre confort et dépensez moins ...
LA
NOVAQUATRE 1938
4 CYLINDRES, 5 PLACES, VOUS LE PERMET ET VOUS APPORTE :
LA JOIE DE CONDUIRE
due à la surpuissance du moteur " 85 " de 2 litres 400,
L'ÉCONOMIE
grâce à l'arbre à cames spécial, à l'admission spécialement étudiée pour l'économie et à la butée de réglage commandée du tableau, permettant au conducteur de faire varier à son gré la consommation et la vitesse.
SERVO-FREIN MÉCANIQUE
à grande puissance assurant un arrêt absolu en toutes circonstances, même moteur calé.
100 KMS. A L'HEURE
ASSURANCE : 11 CV.
9 A 10 LITRES AUX 100 KMS.
CARROSSERIES
Conduites intérieures 5 places grand luxe avec malle, et luxe sans malle,
Conduite intérieure luxe. Tarif n° 77 du 1/10/37 **23.000 fr**

LA NOVAQUATRE APPORTE : L'ÉCONOMIE AVEC L'AGRÉMENT
RENAULT
Vente à crédit avec le concours du C.N.C.
LA MADELEINE-LEZ-LILLE - 140 à 150, Boulevard de la République
DOUAI - 115, rue de Paris — ROUBAIX - 1, Boulevard Gambetta
9069

Le Sénat fait confiance au Gouvernement pour lutter contre la crise agricole

MM. BEAUMONT ET JUDET ont demandé dans leur interpellation la revalorisation des produits agricoles et l'amélioration du sort des agriculteurs.

Le Sénat ouvre sa séance à 15 h. 10, sous la présidence de M. Jules JEANNENEY. Au banc du Gouvernement : MM. Georges MONNET, ministre de l'Agriculture, et René BRUNET, sous-secrétaire d'Etat aux Finances.

M. René BRUNET dépose sur le bureau du Sénat le projet de loi tendant à améliorer le sort des personnels de l'Etat en activité et en retraite et des ressortissants à la Caisse des pensions de guerre. Ce projet est renvoyé devant la Commission des Finances.

M. Jules JEANNENEY donne ensuite lecture de la liste des membres de la Commission des Finances qui vient d'être renouvelée, conformément aux propositions des groupes.

L'abandon de la terre et la mévente du bétail

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. BEAUMONT sur la crise agricole, plus spécialement en ce qui concerne l'abandon de la terre et la mévente du bétail.

Parlant surtout de la région du Centre, l'interpellateur constate que déjà de nombreux villages ont perdu plus de la moitié de leur population. Pour l'ensemble du pays, la propriété rurale représentait en 1913 une valeur de 63 milliards. Cette valeur devrait être aujourd'hui de 630 milliards. Or, elle est seulement de 180 milliards. La cause principale de cette perte est, selon M. Beaumont, l'exode des campagnes, exode singulièrement aggravé depuis l'établissement de la semaine de 40 heures.

Par ailleurs, beaucoup de propriétaires ayant dû emprunter se trouvent, à l'heure actuelle, dans une situation désespérée. Mais le fait le plus grave est la mévente des produits agricoles. Les produits de la terre n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions que les produits nécessaires à l'exploitation. Il y a là un danger social véritable et le devoir du Gouvernement et du Parlement est de s'en inquiéter et d'y remédier.

En ce qui concerne l'application à l'agriculture des lois sociales, il importe que des mesures équitables soient prises à ce sujet. Le système des allocations familiales doit être complètement refondu. En même temps, il faut rendre au paysan le pouvoir d'achat qui lui est nécessaire par revalorisation des produits agricoles. La question des débouchés aussi devient de plus en plus délicate. Les exportations sont gênées à la fois par des difficultés de change et par l'état sanitaire du troupeau français. La fièvre aphteuse doit être considérée comme une calamité agricole donnant droit à des indemnités aux sinistrés. Il faut également, estime M. Beaumont, intensifier la lutte contre la tuberculose bovine. Le sénateur de l'Allier conclut en demandant à M. Georges Monnet de défendre l'élevage français.

La revalorisation des produits agricoles

M. Victor JUDET développe ensuite son interpellation sur la revalorisation nécessaire des produits agricoles.

« Les agriculteurs du Centre, déclare le sénateur de la Creuse, se plaignent de voir baisser les prix de tous les produits qu'ils vendent, alors que ne cessent d'augmenter les prix de tous les produits qu'ils achètent. Pendant que la viande baisse, les prix des superphosphates ont doublé. Les agriculteurs sont ruinés par la baisse du prix du bétail. Et c'est à ce moment-là que l'on prétend leur imposer une charge nouvelle très lourde, celle des allocations familiales. Les allocations devraient être nationalisées. (Tr. bien.) »

M. DONON, président de la Commission de l'Agriculture. — C'est la seule solution. (Applaudissements.)

« L'Etat, conclut M. Victor JUDET, a le devoir d'améliorer la situation des agriculteurs à la fois en revalorisant les prix du bétail et en mettant à exécution tout un programme d'équipement rural. »

M. NÉRON parle ensuite de la prophylaxie de la fièvre aphteuse. Le Gouvernement doit demander des crédits pour lutter contre le développement du fléau.

M. DELHOUME se plaint ensuite de la cherté des engrais. Il faudrait diminuer les frais de transport, qui sont très lourds. Pour les nitrates du Chili il conviendrait de donner des licences d'importation et ne pas les faire attendre aux producteurs qui ont besoin d'avoir ces nitrates au moment où ils doivent les employer.

M. CONNEVOT déclare qu'il importe de combler le fossé qui se creuse entre le monde agricole et le monde de l'industrie ainsi que le monde des salariés de l'Etat.

LA RÉPONSE DE M. MONNET

Le ministre de l'Agriculture répond aux interpellateurs. M. Georges MONNET est convaincu qu'il ne peut y avoir de prospérité nationale tant que les agriculteurs ne seront pas certains de vendre leurs produits à des prix leur permettant de vivre dignement. En ce qui concerne la viande, la baisse, d'ailleurs minime, constatée, n'a eu pour cause que les ventes massives dues à la généralisation de la fièvre aphteuse.

En autorisant l'importation d'un contingent de mille tonnes de viande de bœuf, au cours de l'été, il a simplement voulu assurer l'approvisionnement des restaurants parisiens à prix fixe pendant la durée de l'Exposition.

Par ailleurs, s'il a réduit la taxe sur les licences d'importation de fruits, c'est pour ne pas empêcher l'entrée des pommes américaines que la baisse du franc eut rendue impossible. Si nous avions empêché l'entrée des fruits américains, l'Amérique ne nous eut pas acheté comme elle l'a fait, pour plus de deux cents millions de vins et de cognac.

En ce qui concerne le prix des transports, le ministre étudiera cette question avec son collègue des Travaux publics. Dans l'avenir, on peut espérer produire de la potasse dans les Landes.

Le gouvernement va reprendre les subventions aux grands travaux d'adduction d'eau, d'électrification et d'habitations rurales. Les subventions en parelle matière suivant la hausse des prix. Pour que l'œuvre de l'équipement rural se poursuive, il est indispensable que les intéressés souscrivent aux emprunts des collectivités locales. Une subvention de 10 % est accordée aux emprunts ainsi émis.

Il importe d'instituer au profit des fermiers la propriété culturale. La Chambre l'a votée. Il faut que le Sénat se prononce sur ce principe. De même nous devrons empêcher par une législation nouvelle la division du bien de famille.

M. Georges Monnet croit que l'on ne peut pas espérer encore égaliser les allocations familiales avec les indemnités de cherté de vie allouées aux fonctionnaires, mais il faudrait au moins que les allocations familiales soient les mêmes pour tous les travailleurs. Le gouvernement prépare aussi le projet de retraites des vieux travailleurs. Tout cela est possible. Nous pouvons le réaliser si nous le voulons.

Un effort financier devra être consenti aussi pour améliorer les services agricoles. Il n'est pas de dépense plus nécessaire dans un pays agricole comme la France. Le Sénat s'est montré hostile au projet de loi sur les conventions collectives dans l'agriculture. Le ministre lui demandera prochainement de reprendre ce débat, car le salarié a droit aux garanties que l'on a accordées justement aux salariés de l'industrie.

M. LINYER estime qu'il n'y a pas qu'un problème économique à résoudre. Les cultivateurs émigrent à la ville parce qu'ils ont perdu la notion et la dignité de leur profession et parce qu'ils ont perdu le sens profond de la famille avec les devoirs qu'elle comporte.

Le vote de l'ordre du jour de confiance

Le président déclare qu'il a été saisi par M. Beaumont et un certain nombre de ses collègues, d'un ordre du jour de confiance au gouvernement pour enrayer l'exode rural, appliquer à l'agriculture le bénéfice des lois sociales, favoriser la création de petites propriétés familiales, hâter le vote de la loi sur les calamités agricoles et de la retraite des vieux travailleurs, revaloriser les produits de la terre et rendre aux paysans un pouvoir d'achat suffisant avec adaptation des prix agricoles et aux variations du franc, renforcer les mesures de protection : contingentements, droits de douanes et recherche des débouchés, assurer une réforme complète de la distribution des licences d'importation, perfectionner la lutte contre les épizooties.

L'ordre du jour de confiance est voté à mains levées.

Le Sénat décide de se réunir mardi à 15 heures pour examiner la proposition de loi déjà votée par la Chambre concernant la réorganisation des halles centrales.

La séance est levée à 19 h. 40.

LA COMMISSION SÉNATORIALE DES FINANCES A RÉÉLU SON BUREAU

La commission sénatoriale des finances, investie aujourd'hui même, vient de procéder à l'élection de son bureau. Le bureau sortant, composé de MM. Joseph Caillaux, président ; Léon Perrier et Albert MAHIEU, vice-présidents ; François Milan et FARJON, secrétaires, et Abel Gardey, rapporteur, a été réélu par acclamations.

Les rapporteurs particuliers ont été confirmés dans leur mandat, à l'exception de M. Schrameck, qui a déclaré vouloir résigner ses fonctions de rapporteur au budget des affaires étrangères. Le rapport a été attribué alors à M. Mario Roustan. M. Portman a été chargé du rapport du budget de l'Imprimerie Nationale.

Une des premières tâches de la commission consistera dans l'examen du projet de loi adopté ce matin par la Chambre et tendant à l'amélioration du sort du personnel de l'Etat et des pensionnés de guerre. Et, sans doute mercredi, la commission délibérera à ce sujet. Le débat en séance publique pourrait s'instituer le lendemain jeudi, au Luxembourg.

Vous qui êtes toujours patraque

vous devez avoir quelque chose au foie

Le foie est un organe si important que son mauvais fonctionnement se traduit par les désordres les plus variés. C'est ainsi que l'amertume de la bouche, les migraines, nausées, vertiges, vomissements, les digestions lentes et pénibles, l'insomnie, la constipation opiniâtre, avec intervalles de diarrhée, les fermentations intestinales, les douleurs au côté droit s'irradiant parfois jusque dans le rein ou l'épaule sont, avec la teinte jaune de la peau et des conjonctives, des signes certains de dérangement du foie. Il suffit d'ailleurs de prendre pendant quelque temps 20 à 30 gouttes d'Hépascol François au début des repas pour voir disparaître tous ces ennuis.

« Depuis environ cinq ans, écrit Mme C..., à Paris, je souffrais d'un tas de malaises que rien ne soulageait. J'avais de violents maux de tête, des douleurs très fortes sous les côtes droites, des maux d'estomac et des nausées continuelles, allant jusqu'aux vomissements. J'étais aussi très constipée. Après un flacon d'Hépascol François, j'ai commencé à sentir la disparition progressive de mes malaises. J'ai beaucoup plus d'appétit et je me sens beaucoup mieux qu'avant ». (Lettre F 421).

L'Hépascol François se trouve dans toutes les pharmacies. 9381

10.000 OUVRIERS DES MINES DE POTASSE DU HAUT-RHIN SONT EN GRÈVE

Mulhouse, 26. — Ce matin, les ouvriers et employés de plusieurs mines de potasse ont déclenché une grève générale qui s'étend à l'ensemble du bassin potassique du haut Rhin, sur un effectif de 10.000 travailleurs.

La grève a été déclenchée contre l'avis du Secrétaire de l'Union départementale des Syndicats cégétistes, sans aucune tentative de conciliation ou d'arbitrage.

Comme point de départ du mouvement on indique des détails de calcul de salaires pour lesquels la direction de Mulhouse avait déclaré que satisfaction serait donnée aux ouvriers. La grève se déroule dans l'ordre sans occupation des locaux.

Sucez-vous des clous ?

Non ? et pourtant le fer multiplie les globules rouges, comme le magnésium, le soufre, le phosphore... Eh ! bien, tous ces produits sont à l'état vivant et assimilables dans une plante, l'Uvaria (thèse de doctorat 1929). Et l'Uvaria c'est la base du Vin de Frileuse. Fatigués, anémiés, créez-vous des globules rouges en suivant une cure du célèbre Vin de Frileuse. En vente chez votre pharmacien au prix de 6 francs pour faire un litre du plus fort des fortifiants. 9001

4.683 MILLIONS DE RECOUVREMENTS EN OCTOBRE

Paris, 26. — Les recouvrements opérés pendant le mois d'octobre 1937 au titre du budget général se sont élevés à la somme globale de 4.683.690.000 francs. Dans ce total, les ressources exceptionnelles, les recettes d'ordre et produits divers entrent pour 433.575.600 francs dont 358.000 francs pour la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre. Les recettes normales et permanentes ont atteint 4.250.114.400 francs.

1. **Impôts directs.** — Les recouvrements effectués au titre des impôts cédulaires de l'impôt général sur le revenu, des contributions directes et taxes assimilées au cours du mois d'octobre 1937 s'élèvent à 856.823.000 francs. Cette somme est supérieure de 94.457.000 francs aux recouvrements constatés en octobre 1936. Pendant la même période, il a été recouvré au profit des départements, communes et établissements divers au titre des anciennes contributions directes et taxes assimilées, une somme de 1.137.520.000 fr. Le total des contributions encaissées en octobre 1937, atteint ainsi la somme de 1.994.343.000 francs.

2. **Impôts indirects et monopoles douanes.** — Il résulte de l'examen des statistiques que le produit des impôts recouvrés au titre des contributions indirectes des monopoles et du domaine a atteint pendant le mois d'octobre 1937 : la somme de 3.393.291.400 francs, ce qui représente des plus values de 786.670.700 fr. par rapport aux évaluations budgétaires fondées sur les résultats de la pénultième année de 317.070.700 fr., par rapport aux évaluations budgétaires tenant compte des nouvelles conditions économiques et de 678.420.600 francs, par rapport aux recouvrements correspondants de 1936.

Il résulte des mêmes statistiques, que les recouvrements opérés au titre des contributions indirectes des monopoles et du domaine ont atteint pendant les dix premiers mois de 1937, la somme de 25.624.089.400 francs, représentant ainsi des plus values de 4.054.361.400 fr. par rapport aux évaluations budgétaires fondées sur les résultats de la pénultième année, de 816.661.400 fr., par rapport aux évaluations budgétaires tenant compte des nouvelles conditions économiques et de 2.966.546.400 francs, par rapport aux recouvrements de 1936.

LÉGION D'HONNEUR

Paris, 26. — « L'Officiel » publie : Légion d'honneur : Ministère de la Santé Publique. Sont promus : officiers : M. René Daudenarde, directeur honoraire de l'Etablissement Thermal d'Aix-les-Bains ; Mme Marie-Louise Berot-Berger, à Saint-Quentin ; M. le docteur Eugène Pestel, médecin à Soissons.

LE CONFLIT ESPAGNOL

Le gouvernement espagnol accepterait l'envoi d'une commission pour l'étude du retrait des volontaires

Sa réponse qui serait remise prochainement à Londres marquerait sa décision de collaborer à l'organisation de la Paix en Europe

Barcelone, 25. — Le Conseil des ministres s'est réuni, hier soir, de 19 h. 45 à 23 h. MM. Prieto et Négrin, auparavant, avaient eu une entrevue avec le chargé d'affaires de l'U.R.S.S.

A la fin du Conseil, le ministre de l'Instruction publique, M. Hernandez, annonça aux journalistes que le gouvernement avait fixé la date de la réponse au gouvernement anglais au sujet de la note relative à l'envoi d'une commission en Espagne pour le rappel des volontaires. Cette note sera communiquée ultérieurement.

La réponse du gouvernement espagnol

Barcelone, 26. — On croit savoir que la réponse du gouvernement espagnol à la note anglaise sur l'envoi d'une Commission pour étudier sur place le retrait des volontaires, sera affirmative sur l'envoi de cette Commission.

La note serait rédigée de telle façon qu'elle signifierait surtout que le gouvernement républicain tient à faire tout ce qui est en son pouvoir pour marquer sa décision de collaborer à l'organisation de la paix en Europe.

Le ministre de la Défense nationale qui la rédigera vraisemblablement, soulignera que l'acceptation de l'envoi de la Commission ne pourra pas avoir de contre-partie tels que la reconnaissance des droits de belligérance au gouvernement de Burgos ou le rétablissement du contrôle terrestre.

La réponse du Général Franco

Londres, 26. — La réponse du général Franco à la note qui lui avait été adressée par le gouvernement de Londres, au sujet des récentes résolutions du comité de non-intervention, a été distribuée aux délégations à ce comité. On croit savoir qu'elle demande certaines précisions sur les limites devant être apportées aux droits des belligérants, qui seraient éventuellement reconnus aux deux parties, et qu'elle suggère que ces droits soient accordés lorsque 3.000 volontaires auront été retirés de part et d'autre.

Elle argue, en outre, que l'envoi d'une communication de la part du comité constitue en soi une reconnaissance.

Tokio a rappelé son consul honoraire à Barcelone

Tokio, 26. — De l' « Agence Domei » : On annonce que M. Georges Delgado Lauger, consul honoraire du Japon à Barcelone, a été rappelé. Selon les journaux japonais cette mesure ferait présager que le Japon reconnaîtra officiellement le gouvernement Franco à brève échéance.

M. Négrin va rencontrer le Président Azana

Barcelone, 26. — M. Négrin, président du Conseil, rendra prochainement visite au président Azana, à Valence. On pense que le président du Conseil mettra M. Azana au courant de la réponse du gouvernement espagnol à la note anglaise sur l'envoi d'une Commission en Espagne et fixera avec lui la date du retour de M. Azana à Barcelone où il doit se rendre très prochainement.

M. Companys a été mis au courant de la réponse du gouvernement à la note anglaise

Barcelone, 26. — M. Companys, président de la Généralité de Catalogne, a déjeuner aujourd'hui avec M. Giral, ministre des Affaires étrangères. Il semble que M. Giral a tenu à mettre au courant le président Companys, de la réponse du gouvernement à la note anglaise sur l'envoi d'une Commission en Espagne. Il est, en effet, dans l'intention du gouvernement central, pour marquer la solidarité qui le lie au gouvernement de M. Compagnys, de maintenir un contact étroit avec le président de la Généralité et de le tenir au courant des questions qui, bien que n'étant pas du ressort du gouvernement catalan, intéressent la politique générale du gouvernement.

NOUVEAU BOMBARDEMENT DE GUADALAJARA

7 enfants, 3 femmes et un homme ont été tués, hier

Guadalajara, 26. — A midi, les avions insurgés sont revenus. La population, alertée, a gagné promptement les refuges. Aux premières heures de la matinée, des envoyés spéciaux de l'Agence « Havas » s'étaient rendus à Guadalajara pour constater les dégâts du bombardement d'hier par les nationalistes. 120 bombes d'avions ont éclaté : 7 enfants, 3 femmes et un homme ont été tués ; 10 personnes ont été blessées ; 15 maisons ont été détruites, de nombreuses autres ont été détériorées.

Démenti britannique

Londres, 26. — On dément comme absolument fantaisistes les bruits selon lesquels Sir Hodgson, agent général anglais, aurait remis au général Franco une proposition britannique de médiation en vue de la paix.

M. Attlee va se rendre en Espagne

Londres, 26. — On annonce aujourd'hui qu'en réponse à une invitation du gouvernement espagnol, M. Attlee, chef de l'opposition travailliste au parlement, quittera Londres, jeudi prochain, pour l'Espagne. Il sera accompagné du député Noël Baker et de Miss Ellen Wilkinson.

M. Attlee désire se rendre compte par lui-même de la situation dans le pays.

REY & GIROD
OPTICIENS
13, r. Esquermoise, Lille
Breveté de l'Enseign. Technique de Paris
Lunettes et verres de tous genres
Compétences reconnues par MM. les Docteurs oculistes
Maison de confiance fondée en 1868
260

A LA COMISSION TECHNIQUE DU NORD DU GAZ ET DES EAUX POTABLES

La Commission technique départemental du Gaz et des Eaux potables s'est réunie à la Préfecture le 26 novembre 1937.

Cette Commission a examiné les nouveaux tarifs des prix de vente du gaz présentés par les communes d'**Orchies, Soire-le-Château, Trélon, Valenciennes et Wattrelos.**

En ce qui concerne les distributions publiques d'eaux potables, cette assemblée a émis son avis sur les règlements de **Dréveccourt-sur-Escaut, Gouzeaucourt, Lille, Monchecourt et Nouvelle.**

Asthmatiques !
Une bonne nouvelle...
Respirez comme tout le monde
Au lieu de continuer à souffrir, à dépenser inutilement votre argent en essais sans résultats, essayez dès aujourd'hui Kalm-Asthmine. Cette médication nouvelle calme instantanément emphysème, catarrhes, oppression, suffocations, étouffements, détache les mucosités, tonifie le cœur et procure le sommeil. Kalm-Asthmine va enfin vous permettre de respirer comme tout le monde et son essai ne vous coûte rien. Nous sommes tellement sûrs des résultats que nous vous offrons de vous rembourser intégralement son prix d'achat si vous n'en êtes pas satisfaits. Vous n'aurez, pour cela, qu'à retourner la boîte aux Laboratoires Jouveinal, 137, rue du Faubourg-St-Antoine, Paris. Jamais on ne vous a fait une telle offre. KALM-ASTHMINE : en vente dans toutes les pharmacies : 12 fr 75 la boîte.
9344

LES HOSTILITÉS EN CHINE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les Chinois sont refoulés près du Lac Tai Hou

Tokio, 26. — On mande de Changhaï à l' « Agence Domei » que les colonnes japonaises se sont emparées, ce matin, de Tchang Hsing, important point stratégique sur la route de Nankin. Les troupes japonaises qui opèrent le long du chemin de fer de Nankin et autour du lac Tai Hou refoulent maintenant les forces chinoises vers les montagnes situées à l'ouest du lac, où une bataille décisive ne tardera pas à s'engager pour décider du sort de Nankin.

D'autres détachements japonais progressent également sur les versants des montagnes entre les provinces de Kiang Sou, de Tché Kiang et d'Anwhei.

Les incendies ont détruit 38.000 maisons à Nantao

Changhaï, 26. — Les techniciens qui ont visité hier Nantao, estiment que les incendies qui ne cessent pas depuis le 11 novembre, ont détruit 38.000 maisons sur les 40.000 qui composent la partie sud de la ville chinoise. Un grand nombre de bâtiments industriels sont détruits. Les dégâts sont excessivement élevés.

Neuf missionnaires catholiques assassinés à Cheng Tin Fou

Pékin, 26. — L'enquête menée à Cheng Tin Fou a confirmé que neuf missionnaires catholiques résidant à Cheng Tin Fou, comprenant trois Français, trois Hollandais, deux Tchèques et un Polonais, ont été assassinés. L'enquête se poursuit pour établir l'identité des assassins. C'est par représailles que les missionnaires ont été assassinés par des soldats mandchous accompagnant les Japonais. En effet, les Japonais avaient fusillé récemment plusieurs soldats mandchous qui s'étaient attaqués aux missionnaires.

160 avions russes au Q.G. de l'armée chinoise

Londres, 26. — Le correspondant du « Daily Herald » à Changhaï, déclare avoir reçu du Chensi, confirmation d'une information selon laquelle 160 avions de combat et de bombardement russes seraient arrivés, il y a dix jours, au quartier général de l'armée rouge chinoise. Ces avions, avec leur équipage complet, auraient été envoyés par voie aérienne, à Sian Fou, par le Sin Kiang.

Insistant sur la gravité de la situation russo-nipone, le même correspondant affirme que 1.500 avions russes sont concentrés dans les provinces maritimes de Russie, et que des sous-marins russes, envoyés par terre en pièces détachées, sont en construction à Vladivostock.

Le Japon déclarerait la guerre si « certains événements » se produisaient

Tokio, 26. — Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères interrogé par la Presse a déclaré que le Japon ne se résignerait à déclarer la guerre à la Chine que si certains événements qu'il n'a pas précisés se produisaient.

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE L'ARGENTINE

Buenosaires, 26. — C'est par 245 voix contre 127, à MM. Alvear et Mosca, que MM. Ortiz et Castillo ont été proclamés respectivement président et vice-président de la République. Le président Ortiz a été vivement félicité.

LES VIEUX ACTEURS ALLEMANDS SERONT RETRAITÉS

Berlin, 26. — L'Association culturelle du Reich a tenu aujourd'hui sa réunion annuelle en présence du Führer.

M. Goebbels, ministre de la propagande, a annoncé la mise en vigueur à partir du 1er janvier prochain d'un décret sur la retraite des vieux acteurs. Les propriétaires de théâtres seront tenus de verser au fonds de retraite des artistes âgés, cinq pfennings sur chaque ticket vendu.

Fausses Dents
Maintenues Fermement
En Place Toute La Journée
Snug maintient les fausses dents en place si fermement qu'elles ne peuvent bouger, tomber, irriter, cliqueter ou jouer dans la bouche. Aucune graine ou particule d'aliment ne peut s'y loger. Vous pouvez manger et parler aussi bien qu'avec vos propres dents. Snug met fin à tous les ennuis causés par les dentiers. Snug est vendu à Lille par tous les pharmaciens y compris Grande Pharmacie de France, Pharmacie Centrale et Pharmacie Dehaussy. Deux francs en timbres-poste vous procureront un ample échantillon de Snug qui vous sera adressé sous pli discret. Snug, Pharmacie Normale (Service 11-A) 19, Rue Drouot, Paris.
9070

LE CONFLIT DES GARAGES DE LILLE ET DE DUNKERQUE SERA SOUMIS A L'ARBITRAGE

Nous signalions récemment l'entrevue qui devait avoir lieu à Paris, au ministère du Travail, entre représentants patronnaux et des ouvriers garagistes de **Lille et Dunkerque**, sous la présidence de M. De Segagne, conseiller à la Cour des Comptes, à l'effet d'examiner les revendications du personnel, celui-ci réclamant une augmentation de salaires de 11 %.

Cette dernière tentative de conciliation n'a pas abouti et la Question sera soumise à l'arbitrage. M. Devismes, président du groupement patronal et M. Porreye, secrétaire de l'Union Départementale, ont été désignés à cet effet.

DIMANCHE A LILLE, CONGRÈS INTERDÉPARTEMENTAL DU TEXTILE

L'Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord, la Fédération Nationale du Textile, rappellent aux Syndicats Textile du Nord et du Pas-de-Calais, que le Congrès Interdépartemental des Syndicats Textile de ces deux départements, à lieu dimanche 28 novembre, à la Bourse du Travail, de Lille, salle Chude, à 9 h.

A l'ordre du jour : Discussion de la convention collective nationale ; Augmentation des salaires en liaison avec la sortie du nouveau coefficient ; Attitude des Syndicats patronaux vis-à-vis des arbitrages.

Le merveilleux POUVOIR EMBELLISSANT DE LA CRÈME
THO-RADIA
est désormais reconnu et apprécié de toutes les femmes
La MÉTHODE SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ
LE POT 17f. LE TUBE 11f.50 LE TUBE POUR LE SAC 4f.50
EN PHARMACIE EXCLUSIVEMENT
9504

LE RAJUSTEMENT DES PENSIONS

Paris, 26. — Le Bureau de la Confédération Nationale des Anciens combattants et Victimes de la Guerre a été reçu par la commission des Pensions, réunie sous la présidence de M. Miellet, et par les groupes des députés anciens combattants. Il a effectué également des démarches auprès de M. Vallère, président de la commission des finances.

Au cours de ces audiences, le bureau a précisé la position confédérale sur le rajustement des pensions, les allocations et la retraite du combattant dont l'urgence s'impose en raison de l'augmentation du coût de la vie.

C'est la Publicité qui fait vendre !
Comment voulez-vous que le public devine ce que vous vendez si vous ne le dites pas ? Les journaux le diront pour vous.

LE RÉGIME FISCAL DES BOUCHERS ET CHARCUTIERS

M. André Parmentier, député de la 2e circonscription de Dunkerque, a exposé à M. le ministre des Finances que, par décret du 14 août 1936, le ministre du Travail a fixé les modalités d'application des dispositions législatives qui ont institué un registre spécial pour l'inscription des artisans, que, d'autre part, la liste des professions artisanales au sens du registre des métiers, comprend des professions de l'alimentation telles que bouchers, charcutiers, et demande si les bouchers et charcutiers, détenteurs d'un certificat de maître-artisan et inscrits comme tels au registre des métiers, peuvent bénéficier du régime fiscal accordé aux artisans, c'est-à-dire être exonérés de la taxe d'abatage et être imposés à la cédule des traitements et salaires. (Question du 16 novembre 1937).

Réponse. — La condition fondamentale à laquelle est subordonnée l'application du régime fiscal des petits artisans est que les intéressés tirent principalement leur gain de la vente du produit de leur propre travail. Les bouchers et charcutiers, dont, d'une manière générale, les profits proviennent, pour une part prépondérante, d'actes essentiellement commerciaux, ne sauraient être admis aux avantages de ce régime encore bien que, pour l'application des mesures étrangères à la fiscalité, ils aient été assimilés à des artisans. En tout état de cause, les intéressés ne sauraient obtenir l'exonération de la taxe à l'abatage, celle-ci étant exigible de toute personne abattant un animal quelle que soit la situation de cette personne au regard des impôts cédulaires.

UNION NATIONALE DES PRISONNIERS CIVILS DE GUERRE

L'Union Nationale des Prisonniers civils de guerre dont le siège social est à Lille, Maison des Mutilés, 46, rue Léonard-Danel, informe tous les prisonniers civils de guerre qu'en raison des nombreuses demandes qu'elle reçoit, elle assurera deux permanences par semaine, au 65, boulevard de la Liberté, café de l'Elysée.

La première, tous les samedis, de 10 à 18 heures, la seconde tous les lundis, aux mêmes heures, à partir du 6 décembre prochain seulement.

A compter du 1er décembre prochain, les permanences du siège sont supprimées.

Pour tous renseignements, écrire au siège sociale en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse.

Prisonniers civils : Hâtez-vous, le délai de demande pour la mévaille des Prisonniers civils de guerre expire le 14 mars 1938. Après vous serez forclos.

Reconnaissance Française : Tout dernier délai le 31 décembre 1937.

BIBLIOGRAPHIE

Le grand hebdomadaire illustré « VU et LU » publie cette semaine :

« **Le Conflit des Matières Premières** », par René Lavigne ; « **Daguerre** », par Henry Coutra ; « **Quand les yeux sortiront de la tête** », par Jean Montaigne ; « **Bâtisseurs d'Empire** », par Jean d'Agraives ; « **Sur le Danube** », par Emmanuel d'Astier ; « **Mes Mémoires de Reporter** », par Titayna ; « **La Politique Internationale** » ; « **La joie d'être Belle** » ; **Enfants de France** ; **Spectacles**, etc...